

BCC B1-B2 : Evaluation du semestre 1

Année universitaire 2021-22

Principes

- Promouvoir le principe d'une évaluation formative et formatrice au sein de la formation et non uniquement la recherche d'une note validant le semestre.
- Créer du lien entre le portfolio et le dossier qui sera à constituer tout au long du semestre 1 et 2 et qui sera évalué au S1 (par les formateurs du BCC B2) et au S2 (par les formateurs du BCC B3).
- Le dossier et le portfolio constituent un levier pour que les étudiants prennent conscience de leurs apprentissages et de leurs progrès.

Attentes

Dans le cadre de l'évaluation du BCC B1 et B2 à la fin du S1 (le 03/01/2022) chaque étudiant doit rendre un dossier individuel qui s'appuie sur la constitution d'un portfolio d'expériences et de compétences. Ce dépôt se fera sur le moodle examen de l'université de Lille

Ce dossier est constitué d'un écrit **personnel apportant des éléments de réponses à une question professionnelle** relevant du champ des thématiques du BCC B1 ou B2 du semestre 1 et d'un corpus de documents de 3 à 4 pièces sélectionnées par l'étudiant dans son portfolio (pour un total de 10 à 15 pages hors annexes maximum). Le corpus est intégré en annexe.

Parmi ces documents figureront obligatoirement :

- un document de nature théorique / scientifique (texte ou extrait de texte ciblé),
- un document de type institutionnel (extrait de texte officiel, de document relatif à la mise en œuvre de la loi sur la refondation de l'école ou de la loi sur l'école de la confiance...),
- un à 2 documents de type professionnel (support pédagogique, production d'élève, éléments de description et d'analyse de situation, outil d'équipe de différentes formes n'excluant pas les enregistrements photo, vidéo ou audio...).

Cette typologie des documents et supports sera à conserver à l'identique au S1 et au S2 (tant pour le focus BCC B2 que pour le focus BCC B3).

La page de garde du dossier fera apparaître l'intitulé de la question professionnelle retenue parmi la liste des thèmes proposés. L'écrit vise à mobiliser les éléments de formation retenus par l'étudiant et relevant des différents cours du BCC B1-2, à les croiser avec des connaissances et documents personnels ainsi qu'à convoquer les expériences de mise en situation professionnelle (BCC B3) au service de son analyse.

Les pièces sélectionnées par l'étudiant dans son portfolio doivent constituer des appuis directement utiles aux propos développés. Elles feront obligatoirement l'objet d'une **réelle** exploitation dans le développement et, à ce titre, seront dûment référencées dans le corps du dossier et leur nature explicitement précisée et indiquée dans la présentation des annexes (cf supra « théorique / institutionnelle / professionnelle »).

Il est attendu que les pièces retenues soient d'une longueur adaptée au propos (pas plus de deux pages chacune).

La problématique choisie convoque au moins un objet de formation, voire permet de croiser plusieurs thèmes abordés lors des cours du BCC B1 - 2.

Ce dossier devra par ailleurs comporter une dimension réflexive importante.

Critères d'évaluation :

Pour mener à bien le travail demandé chaque étudiant **doit montrer sa capacité :**

- A utiliser des ressources externes et internes présentes dans son portfolio pour proposer un corpus de documents apportant une réponse à une problématique croisant possiblement plusieurs thèmes en lien avec les contenus des cours du BCC B1 – B2.

- Accéder à, s'approprier et synthétiser des connaissances

- Proposer une réflexion personnelle.

Critères	Valorisation
Question professionnelle	Ancrage explicite du dossier dans les dimensions professionnelles et institutionnelles. Le dossier aborde une question professionnelle à travers une problématique circonscrite et précisément contextualisée.
Ressources mobilisées et leurs usages	Choix pertinents et justifiés. Écriture s'appuyant réellement sur les documents sélectionnés.
Mobilisation de connaissances en lien avec le sujet	Appui explicite sur les éléments et références travaillés en formation BCC B du semestre 1.
Capacité d'analyse et retour réflexif	Écriture montrant une réelle capacité d'analyse (a minima : pas de paraphrase des documents) et une réflexion personnelle, critique.
Clarté et qualité de la présentation du travail	Respect du cadrage (type de documents par ex) et des normes syntaxiques et orthographiques.

Proposition de plan du dossier :

I) Décrire le contexte, la situation professionnelle relevant ou non d'un moment particulier afin d'énoncer un objet d'étude (thématique) et sa problématisation.

II) Questionner la problématique et formuler des hypothèses en s'appuyant sur des références appartenant aux champs pédagogique, éducatif, psychosocial,

III) Analyser la situation professionnelle à partir du questionnement établi et des hypothèses afin de proposer un ensemble de pistes ou de réponses possibles.

IV) Synthétiser les acquis de ce questionnement en mettant en avant les éléments marquants et ainsi élaborer une réponse personnelle.

V) Envisager des perspectives pour l'exercice futur du métier, en lien avec quelques attendus de fin de formation et quelques compétences du référentiel de Juillet 2013.

Session 2 :

Le dossier individuel est à améliorer en fonction des recommandations du correcteur. Il est à rendre au plus tard le vendredi 25 Février. Ce dépôt se fera sur le moodle examen de l'université de Lille